

Shaykh Saalih ben Fawzan Al Fawzan
Membre du Comité des Grands Savants
et membre du comité permanent de la Fatwa

L'Innovation :

Sa Définition

Ses Catégories

Son Jugement

Traduction : Karim ben Amor

L’Innovation

Sa Définition – Ses Catégories – Son Jugement

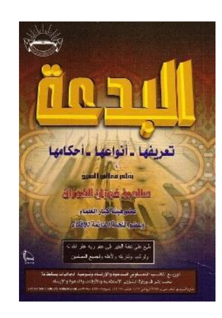
Par Shaykh Saalih ben Fawzan Al Fawzan

(Qu’Allah le préserve)

Membre du Comité des Grands Savants et Membre du Comité Permanent de la Fatwa

Traduction par Karim ben Amor

La version en arabe peut être lue/téléchargée en cliquant sur l’image ci-dessous.



بسم الله الرحمان الرحيم

Au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux Le Très Miséricordieux

Préface du Traducteur

Louange à Allah par Qui se réalise les bienfaits !

Louange à Allah et que les Éloges d'Allah et Son Salut soient sur notre Prophète Mohammed, sur toute sa famille qui est pure, sur tous ses Compagnons et sur tous ceux qui les suivront à la perfection jusqu'au Jour de la Résurrection.

Etant donné que l'on ne connait une chose que si l'on connait ce qui l'oppose, et que l'on ne peut prétendre être sur la Sounna et suivre la voie des Gens de la Sounna que si l'on connaît et comprend ce qu'est l'innovation et les Gens de l'Innovation, il incombe donc au musulman pour l'aider à concrétiser son attachement à la Sounna, de connaître la réalité de l'innovation ainsi que la voie des innovateurs et leurs ambiguïtés car quiconque connaîtra et comprendra ce qu'est l'innovation, cela l'aidera – in sha Allah – à concrétiser le suivi de la Sounna et prendra ainsi garde de tomber dans l'innovation religieuse qui oppose la Sounna, tout ceci dans le cadre de ce que dit le poète :

« ***J'ai connu le mal non pas pour le commettre, mais pour m'en préserver***

Car quiconque ne peut distinguer le mal du bien, y sera précipité »

Les prêcheurs à l'égarement sont nombreux, et la banalisation de leurs vidéos, écrits et audios sur le net s'est multipliée. Ils utilisent des ambiguïtés pour tromper les musulmans dans leur compréhension de ce qu'est l'innovation religieuse. Ils expliquent des textes et des règles selon leur ignorance tout en œuvrant à éloigner les musulmans des Grands Savants de la Sounna afin de les contenir sous leur emprise. Cependant, nombreux sont ceux qui ignorent le fait que l'on ne connait pas la vérité en suivant les hommes, mais c'est plutôt en connaissant la vérité que l'on reconnaîtra quels sont les hommes qui se tiennent dessus. Et comme l'a dit Houdhayfa ibn al-Yaman (qu'Allah soit satisfait de lui) : « ***Celui qui ne connaît pas le mal est susceptible d'en être atteint*** ».

Parmi les égareurs répandus sur le net il y a un site soufi du nom de « Doctrine Malikite » dont les auteurs égarent le commun des musulmans de par les ambiguïtés qu'ils injectent à la communauté, tout en se prétendant « malikites », cependant l'Imam Malik (rahimahoullah) est innocent des innovateurs et des égarés qui prétendent suivre sa voie. Ils prétendent suivre le Madhab Malikite uniquement comme stratégie de tromperie des musulmans afin de légitimer leur égarement évident et leurs innovations religieuses…

Voici donc ce que l'on peut lire sur leur site, utilisé et jugé par beaucoup d'ignorants, qui ignorent qu'ils le sont, comme site de référence pour demander des fatwas à des ignorants et égarés :

« Beaucoup de musulmans croient à tord que toute nouvelle chose est forcément une innovation interdite et un égarement, même s'il s'agit de choses utiles pour la communauté ! Ils se basent

pour dire cela sur le hadîth célèbre : « Faites attention aux choses nouvelles, car toute nouveauté est une innovation, et toute innovation est un égarement, et tout égarement mène à l’Enfer » A propos de ce hadîth, nous pouvons remarquer plusieurs choses : Les savants ont dit que cette parole ne fait pas référence à l’ensemble des choses nouvelles sans restriction… L’expression « toute innovation » n’est pas à prendre dans un sens absolu. » **[Fin de citation]**.

Leur explication n’est basée sur aucune preuve, mais plutôt, leur explication oppose le hadith même. En effet, dire : « ***L’expression « toute innovation » n’est pas à prendre dans un sens absolu*** *»,* nous répondons donc à ces ignorants ainsi qu’à un autre ignorant de la Sounna et égaré qui est sur la méthodologie de la confrérie de la secte des « frères musulmans » du nom de Mohammed Bajrafil qui dit que le « tout » ne signifie pas « tout », nous leur répondons donc :

Si vous prétendez que *« toute innovation n’est pas à prendre dans un sens absolu »,* alors nous vous ordonnons de faire de même dans la suite du hadith : *« tout égarement mène à l’Enfer »,* osez donc dire, selon la médiocrité de vos propos et votre ignorance claire des textes, que *« tout égarement mène à l’Enfer »* n’est pas à prendre dans un sens absolu, et donc, certains égarements mèneraient au Paradis ?! Nous recherchons refuge auprès d’Allah contre l’égarement et l’ignorance manifeste.

Les auteurs de ce même site, prêchant l'égarement, osent écrire pour justifier une des innovations qui leur tient à cœur : la célébration de la naissance du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) :

« *La règle en jurisprudence islamique selon les quatre écoles sunnites reconnues : « **L'origine en toute chose est la licéité** (le statut par défaut est le statut licite), **sauf** s'il y a un texte (du Coran ou de la Sunna **authentique**) qui dit le contraire ou s'il y a un préjudice du à cette chose.* »

Ceci est également une tromperie et un mensonge, en utilisant soigneusement les termes « Coran ou Sunna authentique » pour faire croire à la communauté que c'est à cela qu'ils s'attachent.

La règle qui dit que l'origine en toute chose est la licéité (comme Shaykh Saalih Al Fawzan – hafidhahoullah – l'explique dans cet ouvrage), ceci ne concerne **que** les actes profanes, **hors religieux**. Concernant les actes d'adoration, la règle étant que tout acte d'adoration est restreint, limité. Il n'est pas permis de faire quelqu'acte d'adoration que ce soit, excepté si un texte prouve sa législation. En effet, cette religion est complète et implique le suivi et non l'innovation !

Afin de justifier leur innovation chiite de célébrer la naissance du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) en prétendant (je cite) : *« **La célébration du Mawlid est une manière d'accroître notre amour pour le Prophète** (paix et salut sur lui). »,* ils ont échangé les règles pour une fois de plus égarer les musulmans de la droiture du sentier par leur ignorance !

Sobahan Allah !! Les Sahaabas (Compagnons du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam)) qui ont vécu avec le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) n'ont jamais célébré la naissance du Prophète (salla Allah alayhi wa sallam), ni de son vivant ni après sa mort, et c'est ainsi pour les Tabi'ines, qui étaient les étudiants des Sahaabas, et qui n'avaient pas pu rencontrer le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) puisqu'il était décédé. Mais encore, toutes les meilleures générations sont passées sans qu'il n'y ait eu la moindre célébration de naissance du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam). Ils n'ont jamais fêté sa naissance pour prétendre accroître leur amour envers le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam). Qui aimait le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) plus que les autres ? Les meilleures générations que sont celles des Sahaabas et des trois premiers siècles, ou bien celles venues bien après ??? Donc qui serait plus à même de revendiquer cet amour ? Et depuis quand en Islam la règle de Machiavel « le but justifie les moyens » s'appliquerait-elle ? Le but recherché étant de « prouver » leur amour qui est une cause noble, cependant le moyen recherché consiste à désobéir à Allah Le Très Haut et à Son Envoyé Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) en inventant des actes d'adorations dans la religion complète qu'Allah Le Très Haut a agréé pour nous et en accusant ainsi, de manière indirecte, que la religion serait incomplète, étant donné que chacun pourrait rapporter sa manière d'adorer Allah Le Très Haut, tout en attribuant un bien dans ce qu'Allah Le Très Haut n'a pas légiféré ? Sobahan Allah ! Le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) n'a-t-il pas dit « ***Il n'y a pas de Prophète avant moi, excepté qu'il lui***

incombait de montrer à sa communauté du bien qu'il connaissait pour eux, et les mettait en garde du mal qu'il connaissait pour eux »[1].

Donc, de deux choses l'une :

- **Soit ces innovateurs prétendent ainsi**, de par leurs actes d'innovation, que le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) **ne connaissait pas qu'il y avait un bien** dans des actes d'adoration qu'il n'a jamais pratiqués, ni agréés, ni lui ni ses Sahaabas ? **Mais les innovateurs le pratiquent et attestent qu'il y a du bien dans cela**. Dans ce cas, les innovateurs seraient plus savants que le Prophète Mohammed (salla Alalh alayhi wa sallam) ??? Alors que c'est sur le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) qu'est descendue la révélation, et non sur ces innovateurs…ou bien « ***auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ?*** »[2]
- Soit, le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) savait qu'il y avait un bien dans des actes d'adoration qu'il n'a jamais pratiqués, ni agréés, ni lui ni ses Sahaabas, mais ne l'aurait donc pas transmis à sa communauté, tout en sachant qu'il y avait un bien ?!!! Dans ce cas les innovateurs disent indirectement, de par leurs actes innovés, que le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) n'a pas transmis tout le Message de la part de Son Seigneur !! Alors qu'Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « ***Ô Messager,***

---

[1] Rapporté par Mouslim dans son Sahih, n°1844.
[2] Sourate Ash-Shoura v. 21 [Traduction du sens].

transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son Message. »[3]

Aoudhoubillah !! Nous recherchons refuge auprès d’Allah Le Très Haut contre les innovateurs, leur manque de respect au Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) et leur dénigrement de la Sounna par une prétention de vouloir faire le bien et d’une soi-disant preuve d’amour ! Et comme AbdAllah Ibn Mass’ud (qu’Allah soit satisfait de lui) disait : « ***Mais combien veulent le bien mais ne l’atteigne pas !*** »[4]

Mais en toute réalité, la véracité de l’amour envers le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam), se trouve dans le suivi de sa Sounna, l’obéissance à ce qu’il a ordonné, la croyance en ce qu’il a informé, l’éloignement de ce qu’il a interdit et mis en garde, et l’adoration d’Allah Le Très Haut par la législation qu’il a transmise de Son Seigneur Le Très Haut. Alors le musulman pourra ainsi prétendre aimer le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) plus que sa propre personne en étant véridique dans ses propos, sa croyance et ses œuvres…

Notons donc les propos de ces innovateurs qui prétendent qu’ils ne veulent que le bien, tout en sachant qu’ils invitent au mal et embellissent les voies de l’égarement selon la méthodologie du diable qui prétendait à Adam (alayhi esalam) et à sa femme (traduction du sens) : « ***Et il leur***

[3] Sourate Al-Ma’ida v.67 ?
[4] NdT : Ceci fait partie du Athar rapporté par At-Tirmidhi voir note 56.

jura : « Vraiment, je ne suis pour vous deux qu'un bon conseiller » »[5]. Mais également ce que Pharaon prétendait à son peuple (traduction du sens) : « ***Pharaon dit : « Je ne vous guide que ce que je considère bon. Je ne vous guide qu'au sentier de la droiture. »*** »[6]…

À méditer in sha Allah…

****

Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « ***Interrogez les Gens du Rappel (les Savants) si vous ne savez pas*** »[7], et comme l'a expliqué l'Imam As-Sa'di (rahimahoullah) dans son Tafsir concernant ce verset : « *Ce verset est général, il englobe tout sujet lié à la religion, ses fondements et ses branches. Si une personne ignore un sujet de la religion, elle doit interroger celle qui en a connaissance. Ce verset prouve qu'il est obligatoire d'étudier et d'interroger les Gens de Science. Et Allah nous a ordonné de les interroger car il est obligatoire pour eux d'enseigner et de répondre aux questions dont ils ont connaissance !* ». Il a précisé en effet que ce sont les **Gens de Science qui doivent être interrogés**, cela prouve qu'il est interdit d'interroger celui qui est connu pour être ignorant et ne pas avoir de science, et il est interdit à ce genre de personne de s'exposer à cela… encore, faudrait-il qu'il sache qu'il est ignorant…

Par sincérité dans le conseil aux musulmans et pour toutes les raisons citées précédemment, ainsi que par le fait que certains répètent mécaniquement les propos de ces égarés invitant à

[5] Sourate Al-A'raf v.21.
[6] Sourate Ghafir v.29.
[7] Sourate Al-Anbiya v.7.

l'innovation, pour prétendre qu'ils peuvent innover en toute impunité dans la religion complète d'Allah Le Très Haut, j'ai cru bon, in sha Allah, de traduire les écrits de nos Savants de la Sounna en langue française afin que d'une part, les musulman(e)s francophones connaissent qui sont les Savants de la Sounna de qui il incombe de questionner et de prendre la Science, mais aussi pour clarifier et dissiper les équivoques de ces prêcheurs aux portes de l'enfer, tel que leur description nous a été donnée par le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) dans le hadith de Houdhayfa (qu'Allah soit satisfait de lui) :

« ***Les gens interrogeaient le Messager d'Allah sur le bien, et moi je l'interrogeais sur le mal, de peur qu'il ne m'atteigne.***

Je dis : Ô Messager d'Allah ! Nous étions dans l'ignorance et le mal, et Allah nous a apporté ce bien, donc y aura-t-il un mal après ce bien ?

– Oui.

– Et après ce mal, y aura-t-il un bien ?

– Oui, mais il sera troublé.

– Quel est ce trouble ?

– Des gens qui adoptent autre que ma Sounna et suivent une voie autre que la mienne, tu approuveras d'eux certaines choses et en réprouveras d'autres.

– Et après ce bien (troublé), y aura-t-il un mal ?

– Oui, des prêcheurs aux portes de l'Enfer, celui qui leur répond, ils l'y précipitent.

– Que m'ordonnes-tu si je vis cela ?

– Attaches-toi au groupe uni des musulmans et leur imam.

– Et s'ils n'ont ni groupe uni ni imam ?

– Éloignes-toi alors de tous ces groupes, même si tu dois pour cela mordre à la racine d'un arbre jusqu'à ce que la mort te saisisse dans cet état. »[8]

****

Je tiens enfin à rappeler que la traduction d'une langue à une autre n'est pas une science exacte et ne restera toujours qu'une proposition parmi d'autres possibles. Aucune entreprise humaine ne peut prétendre atteindre la perfection. La perfection appartient à Allah Seul.

J'invite donc toute personne qui aurait des remarques constructives sur ce travail à me les faire parvenir – in sha Allah - via mon site internet :

http://thisisourcall.over-blog.co.uk/ dans la rubrique « CONTACT ».

Je recommande au lecteur de ne pas se contenter des ouvrages traduits pour parfaire ses connaissances dans la Science Légiférée, mais d'apprendre la langue arabe, de la pratiquer afin de pouvoir écouter les cours directement de la bouche des Savants de la Sounna reconnus pour leur Science Profonde et leur Piété et de pouvoir lire le Coran en arabe biensûr. La traduction des travaux des Savants de la Sounna que j'entreprends ne concerne que les bases essentielles de la religion et des rappels. **Apprendre la langue arabe est une obligation**.

****

[8] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim dans leur Sahih.

Nous demandons à Allah Le Très Haut, de par Ses Plus Beaux Noms et Ses Attributs Élevés, d'accorder à tous le succès sur la bonté et de nous accorder la compréhension de la religion et de corriger les conditions de tous les musulmans. Qu'Allah accepte de nous nos œuvres pieuses, qu'Il nous pardonne nos péchés ainsi que nos manquements, nous raffermisse sur Sa Religion, maintienne nos cœurs stables sur Sa Religion jusqu'à Sa rencontre. Qu'Allah fasse que tous ces travaux soient faits sincères pour Lui Seul, en souhaitant que cela soit bénéfique à tous. Amine

Wa salla Allah wa sallam 3ala Nabiyyina Mohammed wa 3ala alihi wa Sahbihi ajma3ine.

Votre frère Karim ben Amor
Le 5 Shawwal 1441 (**correspondant au 28 Mai 2020**)

⚠ **À diffuser largement in sha Allah** ⚠

🚫**Modification Interdite**🚫

****

Sommaire

Introduction

Louange à Allah Le Seigneur des Mondes qui nous a ordonné le Suivi et nous a interdit l’Innovation, et que les Éloges d’Allah et Son Salut soient sur notre Prophète Mohammed, dont Allah a envoyé afin qu’il soit suivi et obéit, ainsi que sur toute sa famille, sur tous ses Compagnons et sur tous ceux qui les suivront.

Par ce qui suit :

Ceux-ci sont des chapitres sur la clarification des catégories d’innovations et l’interdiction les concernant, le but de son écriture étant l’obligation de la sincérité dans le conseil en Allah, Son Livre, Son Envoyé, aux dirigeants des musulmans et à l’ensemble des musulmans.

Chapitre 1

Définition de l'Innovation, ses Catégories et son Jugement

Sa Définition :

L'Innovation (bid'a) linguistiquement : a pour racine (bid') qui correspond au fait d'inventer sans aucun précédent, et parmi Sa Parole (d'Allah) Le Très Haut (traduction du sens) : « ***Il est le Créateur des cieux et de la terre à partir du néant.*** »[9] C'est-à-dire qu'Il les a inventés sur aucun exemple précédent. Et Sa Parole (d'Allah) Le Très Haut (traduction du sens) : « ***Dis: « Je ne suis pas une innovation parmi les messagers*** »[10]. C'est-à-dire que je ne suis pas le premier qui soit venu avec le Message d'Allah aux gens, mais m'a devancé beaucoup parmi les Envoyés (d'Allah).

Et il est dit : untel a innové une innovation, c'est-à-dire qu'il a commencé une voie dont personne ne l'a précédé dans cela.

Et le fait d'innover est de deux sortes :

- Innover dans les actes « habituels » (mondains) tel que le fait d'innover dans les inventions mondaines (technologiques et autres types de fabrication et inventions), ceci est permis, car l'origine dans les actes « habituels » (mondains, technologiques) c'est la licéité.

[9] Al Baqara v.117.
[10] Al Ahqaf v.9.

- Innover dans la religion et ceci est interdit, car l'origine dans cela est l'abstention, il a dit (salla Allah alayhi wa sallam) : « ***Quiconque invente dans notre ordre ce qui n'en fait pas partie se le verra rejeté*** [11]. »[12] et dans une version : « ***Quiconque fait une œuvre qui n'est pas conforme à notre ordre, se la verra rejeté*** »[13].

Les catégories d'innovations :

L'innovation dans la religion est de deux types :

- **La première catégorie** : **l'innovation dans la parole et la croyance**, tel que les propos des Jahmiya[14], des Mu'tazila[15], de la Rafidha[16] ainsi tous les groupes égarés et leurs croyances.
- **La seconde catégorie** : **l'innovation dans les actes d'adorations**, tel qu'adorer Allah avec des actes d'adorations qu'Il n'a pas légiféré, et elle est de plusieurs types :

---

[11] NdT (Note du Traducteur) : « se le verra rejeté » c'est-à-dire que cet acte ne sera pas accepté par Allah Le Très Haut, puisqu'Allah Le Très Haut n'agrée et n'accepte que ce qu'Il a légiféré, telle Sa Parole (traduction du sens) : « *Aujourd'hui J'ai parachevé pour vous votre religion, accomplis sur vous Mon bienfait et J'agrée l'Islam comme religion pour vous* » [Al Ma'idah v.3]. Cette religion complète et agréée par Allah Le Très Haut est celle qu'Il a légiférée et non celle inventée et innovée par les innovateurs et égarés.

[12] Rapporté par Al Boukhari et Mouslim (dans leur Sahih).

[13] Rapporté par Mouslim dans son Sahih.

[14] NdT : Jahmiya : (Les Jahmites) **:** le nom est pris de celui qui a formé cette secte : Al Jahmou Ibn Safwan. Leur égarement par rapport aux noms et attributs d'Allah : ils disent qu'Allah n'a aucun nom et aucun attribut. C'est à dire qu'ils tombent dans une négation totale. Ils croient qu'Allah est une simple entité dénuée de tout nom et de tout attribut, c'est la secte la plus égarée concernant ce sujet. La plupart des savants de parmi les prédécesseurs les ont jugés comme étant des mécréants car ils démentent ce qui est explicite dans le coran et la sunna.

[15] NdT : Mu'tazila : c'est une secte dont les fondateurs sont 'Amr Ibn 'Oubayd et Waçil Ibn 'Ata, Mu'tazila car ils ont fait scission ('i'tazal) d'avec les gens qui se sont réunis sur la sunna. Et ils se mirent à rejeter les attributs d'Allah, et Lui ont octroyé des noms dépourvus (de qualificatif). Ils font passer leur raison à la place des textes. Ils sont d'accord avec les khawârij sur le statut de celui qui commet des péchés majeurs (qu'il ira en enfer pour l'éternité), mais ils ont divergé sur leur condition dans ce monde, en disant qu'il se situe entre les deux, ni croyant ni mécréant. Alors que les khawârij affirment qu'il est mécréant. Ex : ils disent, à titre d'exemple, qu'Allah est voyant sans posséder la vue, qu'il est l'entendant sans posséder l'attribut de l'ouïe, de l'audition.

[16] NdT : Voir note 62.

- Le 1er type : ce qui touche à l'origine de l'adoration, dans le sens où il invente un acte d'adoration qui n'a aucune origine (source) dans la législation, tel qu'il invente une prière qui n'est pas légiférée, ou un jeûne qui n'est pas légiféré, ou des fêtes qui ne sont pas légiférées, comme la fête des naissances et autres.
- Le 2ème type : ce qui touche à l'ajout dans l'acte d'adoration qui est légiféré, tel que s'il rajoute une cinquième « raka'a »[17] dans la prière du Dhor ou du 'Asr par exemple.
- Le 3ème type : ce qui porte sur la manière de faire l'acte d'adoration, c'est-à-dire que l'individu fait un acte d'adoration d'une manière non légiférée, tel que réciter les invocations légiférées mais en groupe et de façon mélodieuse, tel que faire des œuvres excessives sur soi au point de sortir de la Sounna de l'Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam).
- Le 4ème type : ce qui porte sur le fait de spécifier un temps pour un acte d'adoration légiféré dont la législation n'a pas spécifié, tel que spécifier le jour de la moitié du mois de Sha'bane et sa nuit pour le jeûne et les prières nocturnes. L'origine du jeûne et des prières nocturnes sont légiférés, cependant spécifier cela à un temps précis nécessite une preuve.

[17] NdT : une « raka'a » dans la prière correspond à une inclinaison et deux prosternations.

Le jugement de l'innovation religieuse sous toutes ses formes :

Toute innovation religieuse est illicite et c'est un égarement, de par sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : « ***Et prenez garde aux choses nouvellement inventées (en religion), car toute chose nouvelle inventée (en religion) est une innovation et toute innovation est un égarement.*** »[18] Et sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : « ***Quiconque invente dans notre ordre ce qui n'en fait pas partie se le verra rejeté.*** », et dans une version : « ***Quiconque fait une œuvre qui ne provient pas de notre ordre, se la verra rejeté*** ». Le hadith prouve donc que toute invention dans la religion est une innovation, et que toute innovation est un égarement rejeté, et le sens de cela est que l'innovation dans les actes d'adorations et les croyances sont illicites (interdites), mais l'interdiction diffère en fonction du type de l'innovation, car il y en a qui est une mécréance claire, telle que tourner autour des tombes afin de se rapprocher à leurs demeurants, leur présentant des sacrifices et des vœux, invoquer ces morts et leur demander secours, telles que les paroles des extrémistes des Jahmiya[19] et Mu'tazila[20]. D'autres types (d'innovations) sont un moyen menant à l'associationisme, tel que la construction d'édifices au-dessus des tombes et la prière et l'invocation dans ces endroits. D'autres types d'innovations étant un égarement dans la

[18] Rapporté par Abi Dawoud et at-Tirmidhi qui a dit : Hadith Hassan Sahih.
[19] NdT : voir note 14.
[20] NdT : voir note 15.

croyance, tel que l'innovation des Khawarij[21], la Qadariya[22] et les Murji'a[23] dans leurs paroles, leurs croyances opposant les preuves légiférées. D'autres innovations sont de types de désobéissance, tel que refuser de se marier, jeûner debout en plein soleil, et la castration dans le but d'éradiquer toute envie sexuelle[24].

Remarque :

Quiconque divise l'innovation en bonne innovation et mauvaise innovation s'est trompé et a commis une erreur et oppose sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : « ***et que toute innovation est un égarement*** », car l'Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam) a jugé sur **toutes** les innovations comme étant un égarement, et celui-là dit que pas toute innovation est un égarement mais il y a des bonnes innovations. Al Hafidh Ibn Rajab a dit dans les explications des quarante[25] : « *Donc sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : «* ***Toute innovation est un égarement*** *» fait partie des paroles concises et explicites dont rien n'est exclu de cela, et c'est un fondement important des fondements de la religion, semblable à sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : «* ***Quiconque***

[21] NdT : Khawarij : Ils ne sont pas attachés à la sunna et au groupe, et n'obéissent pas aux dirigeants, et estiment que s'insurger contre lui fait partie de la religion, et que la rébellion aussi. Ce sont les terroristes contemporains. Tout le contraire de ce qu'a recommandé le Prophète ﷺ.
[22] NdT : Qadariya : sont ceux qui rejettent le destin et qui disent que tout ce qui se produit dans le monde n'est pas décidé ni décrété par Allah ﷻ mais résulte des actes des serviteurs, sans qu'Allah ﷻ ne l'ait prédestiné auparavant, disant que l'individu crée ses propres actes indépendamment d'Allah. Ils ont ainsi rejeté un des piliers de la foi qui sont au total six : La foi en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et la foi dans le destin bien ou mauvais provenant d'Allah.
[23] NdT : Murji'a sont ceux qui exclus les œuvres pieuses de la foi, que la foi ne comprend pas les actions pieuses et n'accepte aucune augmentation ou diminution de la foi à un point tel que l'un de leur tête de cette secte avait l'habitude de dire :" *ma foi est comme celle de jibril 'alayhi salam"*. Tandis que les Gens de la Sounna croient que la foi est : croyance avec le cœur, parole avec la langue et les œuvres pieuses des membres, que la foi augmente avec les œuvres pieuses et diminue avec les péchés.
[24] Voir dans « *Al-I'tissam* » d'Ash-Shatibi (2/37).
[25] NdT : Quarante Hadith de l'Imam An-Nawawi.

***invente dans notre ordre ce qui n'en fait pas partie se le verra rejeté**. », donc quiconque invente quelquechose et l'impute à la religion alors qu'il n'y a aucune origine dans la religion se le verra rejeté sur lui, étant donné que c'est un égarement, et la religion est innocente de cela, et que ce soit dans cela des questions relatives à la croyance ou les œuvres ou les paroles apparentes et cachées »*[26] [Fin de citation].

Et ces individus n'ont trouvé de preuves sur le fait qu'il y a une bonne innovation qu'en utilisant la parole de 'Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) lors des prières de Tarawih[27] (sa parole) : « *quelle bonne innovation celle-ci* ». Et ils disent également : que des choses ont été inventées mais les prédécesseurs ne les ont pas reniés, tel que la compilation du Coran en un seul livre, l'écriture et la notation des hadiths. La réponse à cela est que toutes ces choses ont une origine dans la législation, elles ne sont donc pas inventées. Et la parole de 'Omar : « *Quelle bonne innovation* » voulant par cela l'innovation au sens étymologique et non législatif. Donc tout ce qui a une origine dans la législation lui revient, s'il est dit c'est une innovation (pour ce qui a une origine dans la législation), c'est une innovation du point de vue étymologique et non du point de vue législatif, car l'innovation du point de vue législatif correspond à ce qui n'a aucune origine dans la législation ne lui permettant donc pas d'être prouvée par un texte de la législation lui faisant référence. Et la compilation du Coran en un seul Livre a son origine dans la législation, car le Prophète (salla Allah

[26] Jama' al 'Ouloum wal Hikam p. 223.
[27] NdT : Tarawih : prières nocturnes durant le mois de Ramadan.

alayhi wa sallam) ordonné à ce que le Coran soit transcrit[28], mais sa transcription était dispersée, alors les Sahaabas[29] (qu'Allah soit satisfait d'eux) l'ont réuni en un seul Livre afin de le préserver[30]. Et concernant les Tarawih, le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) les priait avec ses Sahaabas certaines nuits puis s'en est absenté par la suite[31] par crainte que [les Tarawih] ne deviennent obligatoires, et les Sahaabas (qu'Allah soit satisfait d'eux) ont continué de les prier en groupe dispersés durant la vie du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) ainsi qu'après sa mort jusqu'à ce que 'Omar (qu'Allah soit satisfait de lui) ait réuni tous ces groupes dispersés derrière un seul Imam, tout comme ils étaient derrière le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) [avant que le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) s'en absente], et ceci n'est donc en rien une innovation religieuse.

---

[28] NdT : En effet le Coran a été transcrit sous l'ordre du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) qui a ordonné à ce que soit transcrit ce qui lui est révélé de la part d'Allah Le Très Haut par l'intermédiaire de l'Ange Jibril (alayhi esalam). Les Sahaabas ne l'ont pas « écrit » de par eux-mêmes mais ont transcrit ce que le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) leur récitait de la Parole d'Allah Le Très Haut. Ceci sous l'ordre du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam).

[29] NdT : Sahaabas (en arabe) les Compagnons du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam).

[30] NdT : Après la mort du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam), la bataille d'al-Yamama a eu lieu et durant cette bataille plusieurs Sahaabas mémorisant le Coran ont été tués. Par crainte que certains passages du Coran ne soient perdus, les Sahaabas ont décidé de collecter tous les supports sur lesquels le Coran avait été transcrit, et ceci durant le Califat de Abu Bakar As-Siddiq (qu'Allah soit satisfait de lui). C'est ainsi que le Coran fut rassemblé pour la première fois. Et le premier exemplaire compilé du Coran a été durant le Califat de 'Othman ibn 'Affan (qu'Allah soit satisfait de lui). Notons que Abu Bakar As-Siddiq et 'Othman Ibn 'Affan sont les Califes bien guidés (Abu Bakar, 'Omar, 'Othman et 'Ali qu'Allah soit satisfait d'eux tous) pour lesquels le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) a dit les concernant : « ***Accrochez-vous à ma Sounna et à la Sounna des Califes bien guidés, mordez-y avec vos molaires*** ***et prenez garde à toute chose nouvellement inventée, car toute chose nouvellement inventée est une innovation et toute innovation est un égarement.*** » [Hadith Sahih rapporté par Ahmed et At-Tirmidhi, Abu Dawud et Ibn Majah]. Dans ce hadith, il faut souligner que le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a cité deux choses : sa Sounna et celle des Califes bien guidés. Cependant, lorsqu'il a dit « mordez-y avec vos molaires » il n'a pas dit « mordez-les avec vos molaires », c'est une nuance qui n'apparaît pas totalement dans la traduction en langue française. Les savants ont tiré de cela que la Sounna du Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) et celle des Califes bien-guidés **n'est en réalité qu'une seule et unique voie**. Ceci afin de couper court aux ambiguïtés des innovateurs et égarés.

[31] NdT : Comme l'a indiqué Shaykh Saalih Al Fawzan (hafidhahoullah), par crainte qu'Allah Le Très Haut ne les rende obligatoire et que par la suite la communauté les délaisse et tomberait dans le péché. Cependant, le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) continuait à les prier chez lui.

Et l'écriture des hadiths a également une origine dans la législation, puisque le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a ordonné l'écriture de certains hadiths à certains parmi ses Sahaabas lorsqu'il lui ait été demandé cela. Et ce qui avait empêché l'écriture globale [des hadiths] durant son temps (salla Allah alayhi wa sallam) était la crainte que ne se mélange avec le Coran ce qui n'en faisait pas partie. Puis lorsqu'il décéda (salla Allah alayhi wa sallam), cet empêchement n'avait plus lieu d'être, car le Coran était complet et exact avant sa mort, les musulmans ont ainsi écrit la Sounna après cela afin de la préserver de la perte, qu'Allah donc les rétribue pour l'Islam et les musulmans en bien, étant donné qu'ils ont préservé le Livre de leur Seigneur et la Sounna de leur Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) de la perte et du badinage des prévaricateurs[32].

[32] NdT : prévaricateur : qui plaide d'intelligence avec un autre pour tromper.

Chapitre 2

L'Apparition de l'Innovation dans la vie des Musulmans et les Causes qui ont mené à cela

1. L'Apparition de l'Innovation dans la vie des Musulmans

Dans ce cadre il y a deux points :

a. Le Premier Point : Quand l'Innovation est-elle apparue ?

Shaykh Al-Islam ibn Taymiyya (qu'Allah ait miséricorde sur lui) a dit : « *Et saches que la majorité des innovations relatives à la Science et aux actes d'adorations dans ce cadre-ci et autre, sont apparues dans la communauté vers la fin des califats des Califes bien guidés, comme cela a été informé par le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam), lorsqu'il a dit : «* ***Quiconque d'entre vous vivra, verra de nombreuses divergences, accrochez-vous donc à ma Sounna et à la Sounna des Califes bien guidés après moi*** » »[33]. Et la première innovation qui est apparue et l'innovation dans le destin (Qadr) et l'innovation de l'Irja'[34], et l'innovation du Chiisme, et l'innovation des Khawarij. Ces innovations sont apparues durant le 2ème siècle, et les Sahaabas étaient présents, ils ont renié ses gens [de l'innovation], puis est apparue l'innovation d'al-'Itizal[35], et les troubles entre les musulmans ont eu lieu, et les divergences d'opinions sont apparues ainsi

---

[33] Majmou' al Fatawa (10/354).
[34] NdT : voir note 23.
[35] NdT : voir note 15.

que la tendance vers les innovations et les passions, puis est apparue l'innovation du Tassawuf[36] et l'innovation de construire des édifices au-dessus des tombes, tout ceci après les meilleurs siècles[37], et c'est ainsi qu'à chaque fois que le temps s'éloigne [du temps des meilleurs siècles], les innovations augmentent et varient.

b. **Le Second Point : Les Endroits d'Apparition des Innovations**

Les pays dans lesquels sont apparues les innovations sont divers. Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyya a dit : « *Les principaux endroits dans lesquels les Sahaabas de l'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam) et d'où est sorti la Science et la Foi sont de cinq (lieux) : les deux lieux sacrés, les deux Iraq*[38]*, le Sham*[39]*, de ces endroits sont sortis le Coran, les Hadiths, le Fiqh (jurisprudence), l'adoration, et tout ce qui suit cela concernant l'Islam, et de ces endroits sont apparues des innovations dans les fondements, en dehors de Médine. D'al Koufa est sorti le Chiisme et l'Irja' qui se sont propagés par la suite vers d'autres endroits. De Bassora est sorti al-Qadr et l'I'tizal et l'ascétisme perverti se répandant par la suite vers d'autres endroits. Au Sham, il y avait le Nassab*[40] *et le Qadr. Tandis que le Tajahom est apparu quant à lui du côté de Khorassan, qui est l'une des plus mauvaises innovations. L'apparition des innovations débutait en fonction de l'éloignement*

---

[36] NdT : Tassawuf : Shaykh Saalih Al Fawzan avait répondu à une question concernant le Soufisme disant que « Le Soufisme ne fait pas partie de l'Islam ».
[37] NdT : Les meilleurs siècles sont les trois premiers siècles tel que cela est rapporté authentiquement.
[38] NdT : Deux Iraq pour Bassora et Koufa.
[39] Ndt : Sham correspond à la région de la Syrie et Palestine.
[40] NdT : Les Nawassib sont ceux qui ont comme religion l'animosité envers Ali (radhi Allah 'anhou) en le prenant comme ennemi. Shaykh Mohammed Ibn Saalih Al Othaymine (rahimahoullah) a dit à leur sujet : « les Nawassib sont ceux qui expriment l'animosité envers la famille du Prophète Mohammed salla Allah alayhi wa sallam, ils les insultent, ils sont à l'opposé des Rawafidh. » (Explications d'Al Wassitiya 2/283).

de Maison Prophétique (Médine), après que les factions se sont constituées après le meurtre de 'Othman, l'innovation des Harouriya[41] *est apparue…Tandis que Médine était préservée de l'apparition de cette innovation, même s'il s'y trouvait quiconque était enclin vers cela, ils étaient avilis et réprimandés, où il s'y trouvait des gens de la qadariya et d'autres, cependant ils étaient réprimandés et humiliés, à l'opposé du chiisme et l'Irja' à al Koufa, ainsi que l'I'tizal et l'innovation du Nossk à Bassora et le Nossb au Sham, où ils étaient apparents. Il a été confirmé dans l'authentique sur le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) concernant Médine : que le Dajjal n'y rentrera pas… et la Science et la foi y sont toujours apparents jusqu'au temps des Compagnons de Malik, qui lui fait partie des gens du 4ème siècle* »[42]. Tandis que dans les trois meilleurs siècles, il n'y avait pas du tout d'innovations apparentes comme celles-ci sorties des autres endroits.

2. **Deuxièmement** : **Les Causes qui ont menées à l'Apparition des Innovations** :

Ce sur quoi il n'y a aucun doute, c'est que sur le ferme attachement au Livre et à la Sounna, il y a en cela une protection contre le fait de tomber dans l'innovation et l'égarement. Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens du verset) : « ***Et ceci est ma Voie dans toute sa rectitude, suivez-la donc, et ne suivez pas les autres voies qui vous écartent de Sa voie*** » [Al-An'am v.153]. Et le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a clarifié cela, dans ce que rapporte Ibn Mass'ud (qu'Allah soit satisfait de lui) : « L'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam) nous a tracé un trait (sur le sol) puis dit : « Ceci est la Voie d'Allah » puis il traça des traits à sa droite et à sa gauche (du premier trait), il dit alors : « Et ceux-là sont des voies, sur chacune de ces voies il y a un diable qui invite à celles-là » puis il récita : « ***Et ceci est ma Voie dans toute sa rectitude, suivez-la***

---

[41] NdT : Haroura était l'endroit où se regroupaient les Khawarij.
[42] Majmou3 al Fatawa (20/300-303).

donc, et ne suivez pas les autres voies qui vous écartent de Sa voie, voilà ce qu'Il vous a enjoint. Ainsi, atteindriez-vous la piété. » [Al-An'am v.153][43].

Quiconque se détourne donc du Livre et de la Sounna, se retrouve confronté aux voies égareuses et aux innovations inventées. Donc les causes qui ont menées à l'apparition des innovations se résument dans ces circonstances suivantes : l'ignorance quant aux jugements (règles) de la religion, le suivi des passions, l'entêtement aux opinions et aux personnes et l'imitation des mécréants et à leurs traditions. Nous allons donc prendre chacune de ces causes en y détaillant quelque peu :

- **La première cause : l'ignorance des jugements (règles) de la religion**

A chaque fois que le temps s'allonge et que les gens s'éloignent du temps du Message (prophétique), la Science s'amoindrit et l'ignorance se répand, ceci comme l'a informé le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) par sa parole : « ***Quiconque d'entre vous vivra verra alors beaucoup de divergences*** »[44]. Et sa parole : « ***Certes Allah ne retire pas la Science en l'enlevant ainsi des cœurs des serviteurs, mais Il la retire en retirant les Savants (par leur mort) jusqu'à ce qu'il ne reste ne serait-ce un savant, les gens prendront des dirigeants ignorants qui seront ainsi questionné et feront des fatwas sans science, s'égarant ainsi et égarant*** »[45]. Ne peut lutter contre les innovations que la Science et les Savants. Donc si la Science et les Savants sont absents, cela donne l'opportunité aux innovations d'apparaître et de se propager, et que ses gens (de l'innovation) deviennent actifs.

- **La seconde cause : Le suivi des passions**

Quiconque se détourne du Livre et de la Sounna, suit ses passions, tel qu'a dit Le Très Haut : « ***Et s'ils ne répondent pas (à ton appel) saches qu'ils ne font que suivre leurs passions. Et qui est plus égaré que celui qui suit sa passion sans guidée d'Allah*** » [Al Qassass v.50]. Et Le

[43] Rapporté par Ahmed, Ibn Hibban et autres.
[44] Du Hadith rapporté par Abu Dawud et at-Tirmidhi qui a dit : Hadith Hassan Sahih.
[45] Jaama' bayan al 'Ilm wa Fadhlihi d'Ibn 'AbdalBar (1/180).

Très Haut a dit : « ***Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ? Et Allah l'égare sciemment et scelle son ouïe et son cœur et étend un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ?*** » [Al Jathiya v.23]. L'innovation n'est que la trame de la passion suivie.

- **La troisième cause : L'entêtement aux opinions des hommes**

L'entêtement aux opinions des hommes s'immisse entre l'individu et le suivi de la preuve et la connaissance de la vérité, Le Très Haut a dit : « Et lorsqu'il leur est dit : « ***suivez ce qu'Allah a fait descendre. Ils dirent : « Mais nous suivons ce qui nous avons trouvé de nos ancêtres.*** » [Al Baqara v. 170]. Et ceci est l'état des entêtés actuels parmi les suiveurs des madhahib, du Soufisme et des adorateurs des tombes, s'ils sont invités à suivre le Livre et la Sounna et de mettre un terme à ce sur quoi ils sont de ce qui les oppose (le Livre et la Sounna), ils se mettent à prendre pour preuve leur madhahib et leurs mashayakh et leurs pères et grands-pères.

- **La quatrième cause : L'imitation des mécréants**

L'imitation des mécréants est la pire des causes faisant tomber dans l'innovation, tel que le hadith où Abi Waqid al Laythi qui a dit : « *Nous sommes sorti avec l'Envoyé d'Allah (salla Allah alayhi wa sallam) vers Hounayn alors que nous avions récemment quitté la mécréance (convertis depuis peu), et les associateurs avaient un jujubier auprès duquel ils se recueillaient et sur lequel ils accrochaient leurs armes[46] dénommés « dhâtou anwat ». Nous passâmes auprès d'un arbre et dîmes : « Ô Envoyé d'Allah ! Donne-nous un « dhâtou anwat » tout comme eux en ont un. L'Envoyé d'Allah – salla Allah alayhi wa sallam – dit alors : « Allahou Akbar ! Ce sont les traditions, par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains, vous avait dit comme l'ont dit les*

[46] NdT : ils y accrochaient leurs armes pour y rechercher une bénédiction.

enfants d'Israël à Moussa : « désignes-nous une divinité semblable à leur divinité ». Il dit : « vous êtes certes des gens ignorants ! » Vous suivrez les traditions de ceux qui vous ont précédé. »[47].

Dans ce hadith il y a le fait que l'imitation des mécréants est ce qui a mené les enfants d'Israël et certains parmi les Compagnons de Mohammed alayhi esalat wa salam, de demander cette mauvaise demande à leur Prophète, de leur faire une divnité afin qu'ils se mettent à l'adorer et à y rechercher la bénédiction en dehors d'Allah, et ceci est ce qui se passe de nos jours, où la plupart des musulmans ont imité les mécréants dans les actes d'innovations et d'associationnismes, tel que les fêtes d'anniversaires des naissances, la mise en place des jours de la semaine pour des jours de travail spécifique, et les célébrations des évènements religieux et les monuments commémoratifs, l'organisation des funérailles, et l'innovation dans les enterrements, la construction sur les tombes et autres que cela.

[47] Rapporté par At-Tirmidhi.

Chapitre 3

La Position de la Communauté Islamique vis–à–vis des Innovateurs et la Méthodologie des Gens de la Sounna et du Consensus dans leur Réfutation

La Position des Gens de la Sounna et du Consensus vis–à–vis des Innovateurs :

Les Gens de la Sounna et du Consensus ne cessent de réfuter les innovateurs en reniant leurs innovations, et en les empêchant de la pratiquer. Voici quelques exemples de cela :

1. Selon Oumm ad–Darda' qui a dit : « Abou ad–Darda' entra en colère me voir. Je lui ai donc dis : « Qu'as–tu ? » Il dit : « Par Allah, je ne reconnais en eux rien du tout des enseignements de Mohammed, excepté qu'ils prient en groupe. »[48]

2. Selon 'Omrou ben Yahya qui a dit : « J'ai entendu mon père raconter de son père disant : « Nous étions habitués de s'asseoir sur le seuil de la porte de 'AbdAllah ibn Mass'ud avant la prière du Fajr, et lorsqu'il sort, nous marchons avec lui vers la mosquée. C'est alors que Abou Moussa Al Ash'ari vint à nous disant : « Est–ce que Abou 'Abderrahmane[49] est déjà sorti ? » Nous dîmes « Non ». Il s'est alors assis avec nous jusqu'à ce qu'il sorte. Puis, lorsqu'il sorti, nous nous levâmes tous ensemble. Il s'est mis à dire[50] :
   - « Ô Aba 'Abderrahmane, j'ai vu tout à l'heure à la mosquée une chose dont j'ai renié, et je ne vois par la louange d'Allah que du bien. »
   - Il dit : « Qu'est–ce donc ? »

[48] Rapporté par Al-Boukhari.
[49] NdT : Abou 'Abderrahmane est la « konya » (surnom) de 'AbdAllah ibn Mass'ud (qu'Allah soit satisfait de lui).
[50] NdT : C'est Abou Moussa Al Ash'ari qui pris la parole ici.

- Il répondit en disant : « Si tu vis, tu le verras. J'ai vu à la mosquée des gens assis en cercle attendant la prière. Dans chaque cercle il y a un homme ayant dans leurs mains des galets (pierres) qui dit : « Dites Allahou Akbar cent fois » alors ils disent cent fois « Allahou Akbar », puis il leur dit : « Dites la ilaha illa Allah cent fois », alors ils disent « la ilaha illa Allah » cent fois, puis il leur dit : « Dites Sobhan Allah cent fois », et ils se mettent à dire « Sobhan Allah » cent fois.
- Il dit ('AbdAllah ibn Mass'ud) : « Ne leur as-tu pas ordonné de compter leurs péchés et je leur garantie que rien de leurs bonnes œuvres ne sera perdu. »

Puis il s'en alla et nous nous en allâmes avec lui jusqu'à arriver à l'un de ces cercles en s'y arrêtant devant eux et il dit alors : « Qu'êtes-vous en train de faire ? »

- Ils répondirent : « Ô Ab 'Abderrahmane, ce sont des graviers avec lesquels nous comptons les « takbir »[51], les « tahlil »[52], les « tassbih »[53] et les « tahmid »[54].
- Il dit : « Compter plutôt vos péchés ! Et je vous garantis que rien de vos bonnes œuvres ne sera perdu ! Prenez garde ô communauté de Mohammed, combien est rapide votre égarement ! Ceux-ci sont ses Compagnons qui sont disponibles, et ceux-ci sont ses vêtements qui ne sont pas usés (par le temps) et sa vaisselle ne s'est pas encore cassée ! Par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains, soit vous êtes sur une voie qui est mieux guidée que la voie de Mohammed, soit vous ouvrez une porte de l'égarement !! »
- Ils dirent : « Par Allah, ô Aba 'Abderrahmane, nous ne voulions que le bien. »
- Il répondit : « Et combien veulent le bien mais ne l'atteigne pas ! Il s'avère que l'Envoyé d'Allah salla Allah alayhi wa sallam nous a raconté qu'il y avait un peuple qui

[51] Ndt : le fait de dire « Allahou Akbar ».
[52] NdT : le fait de dire : « La ilaha illa Allah ».
[53] NdT : le fait de dire : « Sobahan Allah ».
[54] NdT : le fait de dire : « Al Hamdoulillah ».

récitait le Coran mais qui ne dépasse pas leur gorge, ô Allah, je ne sais pas mais il se peut que la plupart d'entre vous en fasse partie. » Puis il se détourna d'eux.

'Omrou ben Salama (qui rapporte ce athar) dit alors : Nous avons vu la majorité d'entre eux nous combattre le jour de « Nahrawane »[55] avec les Khawarij. »[56]

3. Un homme est venu voir l'Imam Malik ben Anas (qu'Allah ait miséricorde sur lui) lui disant :

- « De quel endroit devrais-je me mettre en état de sacralisation[57] ? »
- Il répondit alors : « De l'endroit désigné par l'Envoyé d'Allah salla Allah alayhi wa sallam, et d'où il s'est lui-même mis en état de sacralisation. »
- Il dit : « Et si je me mettais en état de sacralisation à un endroit plus éloigné que celui désigné ? »
- Malik dit alors : « Je ne vois pas cela comme étant juste. »
- Il dit : « Que détestes-tu de cela ? »
- Il répondit : « Je déteste pour toi la « Fitna »[58].
- Il dit : « Mais quelle « Fitna » y-a-t-il dans le rajout de bien ?[59]
- Malik dit alors : « Allah Le Très Haut dit (traduction du sens) : « ***Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'un trouble ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.*** » [An-Nour v.63].

[55] NdT : Nahrawane est située à environ 19 km de Bagdad, et c'est à cet endroit où se déroula la bataille de Nahrawane qui opposa les armées du Calife bien guidé Ali (qu'Allah soit satisfait de lui) contre les Khawarij durant le mois de Safar de l'année 38 de l'Hégire.
[56] Rapporté par At-Tirmidhi.
[57] NdT : l'intention d'entrer dans le rite de la 'Omra ou du Hajj.
[58] NdT : « Fitna » signifie linguistiquement le fait de brûler l'or à très haute température afin d'en éliminer les impuretés, ce qui désigne les troubles car c'est dans les périodes de troubles où les individus destinés à s'égarer seront exposés et tomberont dans la « Fitna » afin de ne conserver que les sincères suiveurs du Haqq. Et selon les textes, cela peut également désigner l'égarement, l'associationnisme ou la mort sur une autre religion que l'Islam, qu'Allah nous en préserve !
[59] NdT : Cet homme pensait qu'en s'éloignant du lieu légiféré afin de se mettre en état de sacralisation, qu'il y aurait une récompense plus grande pour la distance parcourue en plus.

Et quel trouble est plus énorme que le fait que tu te sois alloué une faveur dont l'Envoyé d'Allah salla Allah alayhi wa sallam ne fût pas alloué. »[60]

Et ceux-là sont des exemples. Et les Savants continuent de renier les innovateurs en tout temps et que toutes les louanges soient à Allah.

La Méthodologie des Gens de la Sounna et du Consensus dans la réfutation des Gens des Innovations :

Leur méthodologie dans cela est bâtie sur le Livre et la Sounna, et ceci est la méthodologie convaincante et persuasive, étant donné qu'ils réfutent les équivoques des innovateurs tout en l'invalidant, utilisant comme preuves le Livre et la Sounna avec l'obligation de se cramponner aux Sounas et avec l'interdiction des innovations et inventions (religieuses). Ils ont écrit de nombreux ouvrages sur ce sujet, ils ont répondu, dans les livres portant sur la croyance, aux Chiites, aux Khawarij, à la Jahmiya, aux Mou'tazila et aux Acha'ira dans leurs propos innovés concernant les fondements de la foi et de la croyance. Ils ont écrit des livres spécifiques à cela, tout comme l'Imam Ahmed a écrit le livre « *La réfutation de la Jahmiya* », et autres que lui parmi les Imams ont écrit sur ce sujet, tel que 'Othmane ben Sa'id ad-Daarimi, mais aussi dans les livres de Shaykh al-Islam Ibn Taymiya et son étudiant Ibn al-Qayyim, et le Shaykh Mohammed ben 'AbdelWahaab et bien d'autres dans la réfutation de ces groupes, ainsi que sur la « qoubouriya »[61] et la Soufiya.

Tandis que les livres spécifiques à la réfutation des Gens de l'Innovation sont nombreux.

[60] Abou Shaama l'a mentionné dans le livre « *Al Ba'ath al Hathith 'ala innkar al bid'a wal hawadath* » en le rapportant d'Abi Bakr al Khalal – page 14.

[61] NdT : les qoubouri (pluriel de « qabr » désignant la tombe en arabe) sont les adorateurs des tombes, ceux qui tournent autour des tombes, font des actes d'adorations au niveau des tombes et invoquent les morts. En général ce sont des Soufis qui font cette pratiquent.

Parmi ceux-ci à titre d'exemple :

- **Parmi les livres anciens** :

1. Le livre « *Al-I'tissame* » de l'Imam Ash-Shatibi
2. Le livre « *Iqtidha as-Siraate al Moustaquime* » de Shaykh al-Islam Ibn Taymiya dans lequel il a réfuté en profondeur les innovateurs dans une grande partie de ce livre.
3. Le livre « *Inkar al Hawadath wal Bida'* » d'Ibn Waddah.
4. Le livre « *Al Hawadath wal Bida'* » d'Al Tortouchi.
5. Le livre « *Al Ba'ath 'ala Inkar al Bida' wal Hawadath* » d'Abi Shaama.
6. Le livre « *Minhaj as-Sounna an-Nabawiya dans la réfutation de la Rafidha*[62] *wal Qadariya* » de Shaykh al-Islam Ibn Taymiya.

- **Parmi les livres contemporains** :

1. Le livre « Al Ibda' fi maddhar al Ibtida' » de Shaykh 'Ali Mahfoudh.
2. Le livre « As-Sounnan wal Moubtadi'ate al mouta'liqa bil Adhkar was Salawate » de Shaykh Mohammed ben Ahmed ash-Shouqayri al Hawaamidi.
3. Le livret « At-Tahdhir minal Bida' » de Shaykh 'Abdel 'Aziz ben Baz.

Et les Savants musulmans ne cessent, et que toutes les louanges sont à Allah, de renier les innovations et réfutent les innovateurs à travers les journaux, les magazines, les radios, les prêches du vendredi, les assises et les conférences, ce qui a une grande influence pour faire prendre conscience les musulmans de cela et mettre fin aux innovations et faire taire les innovateurs.

[62] NdT : Rafidha (pluriel : al-Rawafidh en arabe) sont les extrémistes chiites qui ont rendu mécréant tous les Compagnons du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) excepté 7 et chez d'autres excepté 3. Parmi leurs égarements évidents : Ils considèrent que 'Ali (qu'Allah soit satisfait de lui) n'est pas le même que celui qu'ils mentionnent. Ils maudissent les 10 Compagnons promus au Paradis par le Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam), ils maudissent l'une des femmes du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam), Aïsha (qu'Allah soit satisfait d'elle), ils célèbrent l'anniversaire de sa mort et écrivent sur un mouton avec de la peinture rouge le nom de Aïsha puis se mettent à arracher la laine du mouton vivant afin de le torturer, car ils considèrent de cette sorte qu'ils torturent Aïsha, aoudhoubillah, qu'Allah les maudissent ! Ils disent que 'Omar ibn Al Khattab (qu'Allah soit satisfait de lui) est au niveau le plus bas de l'enfer, au-dessus de lui il y a Abou Bakar (qu'Allah soit satisfait de lui) et au-dessus d'eux il y a Ibliss, aoudhoubillah ! Qu'Allah maudissent ces Rawafidh ! Ceci n'est qu'une petite partie de leur croyance corrompue. Les Rawafidh sont considérés comme étant des mécréants.

Chapitre 4

Des Exemples d'Innovations Contemporaines

Les Innovations contemporaines sont nombreuses ceci étant dû à l'éloignement du temps[63] et la diminution de la Science (légiférée) et le surnombre de prédicateurs aux innovations et aux oppositions (à la méthodologie prophétique) et l'imitation effrénée des mécréants dans leurs traditions et rituels, en conformité avec sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : « ***Vous suivrez les traditions de ceux qui vous ont précédés***. »[64]

Parmi ces innovations :

1. La célébration de la naissance prophétique (mawlid).
2. Rechercher la bénédiction dans les endroits, les monuments, les morts et ce qui va dans ce sens.
3. Les innovations dans le cadre des adorations et le rapprochement en Allah.

1. La célébration de l'occasion de la naissance prophétique lors de Rabi' al Awwal :

Dans cela, il y a l'imitation aux chrétiens dans une des œuvres dénommée la célébration de la naissance prophétique, les ignorants parmi les musulmans ou les savants égareurs célèbrent durant Rabi' al Awwal de chaque année, l'occasion de la naissance de l'Envoyé Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam). Parmi eux, il en est qui établissent cette célébration dans les mosquées, parmi eux il en est qui l'établissent dans les demeures ou les endroits préparés pour cela, et énormément d'individus parmi les gens de la masse y assistent, agissant ainsi par imitation aux chrétiens dans leur innovation de la célébration de la naissance du Messie (alayhi esalam), et en majorité, cette célébration est un surplus

[63] NdT : de la période du Prophète Mohammed (salla Allah alayhi wa sallam) et de ses Compagnons (qu'Allah soit satisfait d'eux tous).
[64] Rapporté par at-Tirmidhi.

étant une innovation et une imitation aux chrétiens, qui n'est pas dénuée de la présence d'associationnisme et de choses détestables, tel que la mise en place de poème dans lesquels il y a de l'exagération dans le droit de l'Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam), jusqu'à en arriver à l'invoquer en dehors d'Allah, ainsi que demander son secours, alors que le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) a interdit d'exagérer dans les éloges qui lui sont faites, disant : « ***N'exagérez pas dans mon éloge tel que les chrétiens l'ont fait avec le fils de Maryam, mais je ne suis qu'un serviteur, alors dites le Serviteur d'Allah et Son Envoyé***. »[65]

Et « al-itra » signifie l'exagération dans les éloges. Et il se peut qu'ils croient que l'Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam) est présent durant leurs célébrations. Et parmi les choses détestables accompagnant ces célébrations ce sont les « anashid » en groupe sous la forme de chants, les frappes sur les tambourins, et autres parmi les rappels (adhkar) soufies innovées et il se peut qu'il y ait la mixité entre les hommes et les femmes ce qui cause les troubles et pousse à tomber dans les péchés. Et même si cette célébration était exempte de toutes ces mises en garde (de toutes ces choses détestables qui s'y déroulent), et qu'elle se restreignait au regroupement et à servir le repas et montrer la joie – tel qu'ils disent -il n'en reste pas moins que c'est une innovation inventée, « ***et toute invention est une innovation, et toute innovation est un égarement*** ». Et c'est également un moyen pour qu'elle évolue et qu'il s'y déroule ce qui s'y déroule dans les autres célébrations en termes de choses détestables.

Et nous avons dit que c'est une innovation, car elle n'a aucun fondement dans le Livre et la Sounna et les œuvres des Salafs as-Saalih (les pieux prédécesseurs) et les meilleurs siècles. Mais cela a été inventé bien après le 4ème siècle hijri par les fatimides chiites l'ont inventé. L'Imam Abou Hafs Taj-eddine al-Fakahaani (qu'Allah ait miésicorde sur lui) a

[65] Rapporté par ash-Shaykhan (en arabe les deux Shaykh : Al-Boukhari et Mouslim).

dit : « *Après cela, une question redondante de la part d'un groupe de gens bénis concernant le regroupement, que certains gens font durant le mois de Rabi' al Awwal, le désignant « le mawlid » (la naissance), a-t-il une origine dans la religion ? Et ils souhaiteraient que la réponse vis-à-vis de cela soit clarifié et bien précise. Alors je dis - et c'est d'Allah que provient la réussite – Je ne connais aucune origine de ce « mawlid » ni dans le Livre ni dans la Sounna, et cet acte n'a été rapporté par aucun parmi les Savants de la Communauté qui sont les guides de la religion, ceux qui se cramponnent aux ATHAR de ceux qui les ont précédés. Mais c'est une innovation inventée par les gens du faux et une envie de l'âme dont s'est emparée ceux qui ne désirent que manger.* »[66]

Shaykh al-Islam Ibn Taymiya – qu'Allah ait miséricorde sur lui – a dit : « *Et c'est également le cas pour ce que certaines personnes inventent, soit pour vouloir égaler les chrétiens dans la naissance de 'Issa alayhi esalam, soit par amour au Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) et anoblissement par la prise de la naissance du Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) comme fête tout en sachant que les gens divergent quant au jour de sa naissance, cependant les Salafs (prédécesseurs) ne l'ont pas fait, et si cela avait était un bien pur, ou probable, les Salafs – qu'Allah soit satisfait d'eux – sont plus méritants que nous à appliquer cela, étant donné qu'ils aimaient et anoblissaient beaucoup plus le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) que nous et ils étaient beaucoup plus attentionnés à faire le bien que nous, mais l'amour et l'anoblissement qu'ils lui vouaient étaient dans son suivi et son obéissance, et le suivi de son ordre, et la revivification de sa Sounna intérieurement et extérieurement, la propagation de ce avec quoi il a été envoyé, et le Jihad pour cela avec le cœur, la main et la langue, car ceci est la voie des premiers prédécesseurs parmi les Mouhajirines*[67] *et les Ansars*[68] *et ceux qui les ont suivi de la meilleure des manières.* »[69]

[66] Rissalate al Mawrid fi 'amal al Mawlid.
[67] NdT : les Sahaabas qui ont émigrés avec le Prophète Mohammed salla Allah alayhi wa sallam.
[68] NdT : les Sahaabas de Médine qui ont accueilli le Prophète Mohammed salla Allah alayhi wa sallam et les Sahaabas qu'Allah soit satisfait d'eux tous.
[69] « Iqtida as-Sirat al-Moustaquime » (2/615) – revue du Docteur Nasser al-'Aql.

Et des livres et livrets anciens et récents ont été publiés dans le reniement de cette innovation, et c'est un surplus qui en lui-même une innovation et une imitation qui mène à la mise en place d'autres anniversaires tel que les anniversaires des « Awliya' » (rapprochés d'Allah), des Mashayakh, et des dirigeants, qui ouvre donc des portes à d'autres maux.

2. La Recherche de la bénédiction (at-tabbaruk) des lieux, des monuments et des personnes vivantes et mortes :

At-tabbaruk : c'est la recherche de bénédiction, qui consiste à maintenir un bien dans une chose ou son augmentation (en bien). Cependant la demande de maintien de bien et son augmentation ne se demande qu'à Celui qui détient cela et qui peut la donner, et c'est Allah – Glorifié soit-Il - car c'est Lui qui fait descendre la « Baraka » (bénédiction) et la maintient. Tandis que la créature ne peut en rien octroyer la bénédiction ni la détenir, ni ne peut la garder ni la maintenir. Donc rechercher la bénédiction dans les lieux, les monuments et les personnes n'est pas permis car c'est soit de l'associationnisme dans le cas d'une croyance que ces choses-là octroient la bénédiction de par elle-même, soit c'est un moyen d'aboutir à l'associationnisme si la croyance que la visite ou le toucher ou le fait de s'essuyer à ces choses-là sont une cause d'obtenir cette bénédiction d'Allah. Tandis que ce que les Sahaabas faisaient en recherchant la bénédiction avec les cheveux du Prophète (salla Allah alayhi wa sallam), de sa salive, et ce qui s'est détaché de son corps (salla Allah alayhi wa sallam), eh bien ceci est spécifique à lui (salla Allah alayhi wa sallam), durant son vivant, par preuve que les Sahaabas ne recherchaient pas la bénédiction dans sa demeure et sa tombe après sa mort, et ils ne prenaient pas délibéremment les lieux où il priait ou s'était assis afin d'y rechercher la bénédiction par cela, et c'est ainsi pour les endroits des « Awliya' » (rapprochés d'Allah) en premier lieu, ils ne recherchaient pas la bénédiction par les personnes vertueuses tel qu'Abi Bakr et 'Omar et autres en dehors d'eux parmi les meilleurs des Sahaabas, ni durant la vie ni après la mort, et ils ne se rendaient pas à Ghar Hira afin d'y prier ou d'invoquer, ni ne se

rendaient au « Tur » où Allah a parlé à Moussa (alayhi esalam) afin d'y prier et d'invoquer, ou autre en dehors de ces endroits parmi les montagnes pour lesquelles il est dit que s'y trouvent les endroits des Prophètes ou autres en dehors d'eux, ni dans un endroit qui est bâti sur un monument d'un Prophète parmi les Prophètes. Mais également, l'endroit dans lequel le Prophète (salla Allah alayhi wa sallam) priait toujours à Médine, aucun des Salafs ne s'y résignait ni ne l'embrassait, ni l'endroit dans lequel il priait à la Mecque ou autre. Etant donné que l'endroit dans lequel ses honorables pieds ont marché et qu'il y pria n'ont pas été légiféré à sa communauté de s'y essuyer avec ou de les embrasser, alors qu'en-est-il de ce qui est dit qu'autre que lui a prié dans tel endroit ou a dormi à tel endroit. Donc embrasser quelquechose de cela et s'essuyer avec cela, les Savants ont enseigné afin de préserver la religion de l'Islam que cela ne faisait pas partie de sa législation (salla Allah alayhi wa sallam).

3. Les innovations dans le cadre des adorations et de rechercher en celles-ci le rapprochement en Allah :

Les innovations qui ont été inventées dans le cadre des actes d'adorations dans ce temps sont nombreuses, car la base dans les actes d'adoration sont qu'ils sont restreints, rien ne peut être légiféré excepté s'il y a une preuve et tout ce qui ne peut être prouvé par une preuve, alors c'est une innovation, de par sa parole (salla Allah alayhi wa sallam) : « Quiconque fait une œuvre ne provenant pas de notre commandement se verra rejeté ».

Et les actes d'adorations qui sont de nos jours accomplis et ne reposant sur aucune preuve sont très nombreuses, parmi celles-ci :

- Faire l'intention à voix haute pour la prière en disant : « j'ai l'intention de prier pour Allah ceci et cela » et ceci est une innovation car cela ne fait pas partie de la Sounna du Prophète (salla Allah alayhi wa sallam), et car Allah Le Très Haut a dit (traduction du sens) : « ***Dis: « Est-ce vous qui apprendrez à Allah votre religion, alors qu'Allah sait tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ? » Et Allah est***

Omniscient. » [Al Hujurate v. 16]. Et la place de l'intention se situe dans le cœur, c'est un acte du cœur et non un acte de la langue.

- Et parmi elles (ces innovations contemporaines), il y a le rappel en groupe après la prière. Car ce qui est légiféré et que chaque individu prononce les paroles de rappel systématiques seul.
- Et parmi elles, il y a la demande de récitation de la Fatiha (sourate d'ouverture) dans les cérémonies après les invocations et pour les morts.
- Et parmi elles : l'établissement des funérailles pour les morts, et la préparation des repas et la location de lecteurs (qui vont lire le Coran), prétendant par cela que cela fait partie du deuil, ou que cela soit bénéfique pour le mort, et tout cela est une innovation pour laquelle il n'y a aucune origine et des engagements lourds qu'ils s'attribuent dont Allah n'a fait descendre dessus aucune preuve.
- Et parmi elles il y a les célébrations des évènements religieux, telles que Al Isra wal Mi'raj, l'évènement de la Migration Prophétique, et ces célébrations de ces évènements n'ont aucune origine dans la législation.
- Et parmi elles : ce qui est fait durant le mois de Rajab, tel que la 'Omra ar-Rajbiya ('Omra du mois de Rajba), et ce qui y est fait en termes d'actes d'adorations spécifiques à cela, tel que les prières surérogatoires et le jeûne, alors que ce mois-ci n'a aucun avantage sur les autres mois, ni concernant la 'Omra, ni le jeûne, ni les prières surérogatoires ni les éventuels sacrifices ni rien d'autres que cela.
- Et parmi elles : Toutes les sortes de rappels (adhkar) soufis sont toutes des innovations et inventions car elles sont contraires aux rappels légiférés dans leur manières, dans leurs formulations et dans leur temps.
- Et parmi elles : spécifier la nuit de la moitié du mois de Sha'bane pour faire des prières nocturnes, étant donné que rien n'a pu être authentifié sur le Prophète salla Allah alayhi wa sallam la moindre spécificité la concernant.

- Et parmi elles il y a les constructions sur les tombes et les prendre comme mosquées, les visiter afin de rechercher la bénédiction en ses tombes, prendre les morts pour des intermédiaires, et bien d'autres parmi ce genre de buts polythéistes, ainsi que la visite des femmes de ces tombes alors que l'Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam) a maudit celles qui visitent les tombes et ceux qui les prennent comme mosquée ou comme selle (en s'asseyant dessus).

Conclusion

Pour conclure nous disons : que les innovations mènent peu à peu à la mécréance, et c'est un rajout dans la religion pour lequel Allah n'a pas légiféré ni Son Envoyé (salla Allah alayhi wa sallam), et l'innovation est un mal parmi les désobéissances majeures, et le diable en est joyeux plus qu'il ne l'est pour les grandes désobéissances car celui qui pèchent commet le péché tout en sachant que c'est un péché alors il s'en repentira, tandis que l'innovateur commet l'innovation tout en croyant que cela fait partie de la religion pour se rapprocher d'Allah par cela, alors il ne s'en repentira pas. Et les innovations mettent fin aux traditions prophétiques (les Sounas) et rend l'individu commettant les innovations à détester les Sounnas et les Gens de la Sounna. De plus, l'innovation éloigne d'Allah et implique Sa colère et Son châtiment. Elles provoquent la déviance des cœurs et leur corruption.

Comment sont traiter les innovateurs :

Rendre visite à un innovateur et s'asseoir avec est interdit, excepté si c'est dans le cadre de le conseiller et de renier ce qu'il commet, car les côtoyer, influence en mal celui qui les côtoie propageant cette influence nuisible à d'autres. Il incombe de mettre en garde contre les innovateurs et de leurs maux dans le cas où il n'est pas possible de les stopper à ce qu'ils commettent leurs innovations, en les empêchant de propager leur innovation. Sinon il incombe aux Savants des musulmans ainsi qu'à leur gouverneur d'interdire les innovations et de stopper les

innovateurs et de repousser leur mal, car le danger qu'il représente envers l'Islam est très grand.

Puis il incombe de savoir que les nations mécréantes encouragent les innovateurs à propager leurs innovations et les aident dans cela par toutes les voies, car il y a dans cela un moyen à mettre fin à l'Islam et à salir l'image de l'Islam.

Nous demandons à Allah – Le Très Haut – de donner la victoire à Sa Religion, qu'Il élève Sa Parole et rabaisse Ses ennemis, et que les Eloges d'Allah et Son Salut soient sur notre Prophète Mohammed ainsi que sur sa famille et ses Compagnons (Sahaabas).

[Fin]